

le travail collaboratif en section diplôme supérieur d'arts appliqués

Jean-Paul Moiraud

PROFESSEUR DE GESTION EN SECTION DESIGN DE MODE
LYCÉE LA MARTINIÈRE-DIDEROT, LYON

*Et qu'en est-il pour les élèves ?
Un enseignant décrit l'expérience
qu'il a mise en place autour d'un blog
partagé et construit avec ses étudiants.*

Le lycée La Martinière-Diderot¹ de Lyon accueille des sections de designers de mode et textile niveaux BTS et DSAA (diplôme supérieur d'arts appliqués). Ces formations ont pour vocation de former des étudiants aptes à occuper les fonctions de concepteurs – créateur textile, coloriste textile, chargé de projet recherche et développement, acheteur textile ou encore chef de produit textile.

Un futur métier où l'une des compétences requises est la capacité à travailler en relation permanente avec les divers acteurs de la filière et plus précisément de façon collaborative. En témoignent les descriptifs des fiches de postes professionnelles « *Coordonner les différents acteurs*² - *Animer un groupe de travail* » - « *Conduire un projet créatif - capacité à travailler en groupe projet*³ ».

Les enjeux pédagogiques du travail

J'enseigne dans cette section comme professeur de gestion-législation et j'ai initié un projet de travail collabo-

ratif pour appuyer mon enseignement et les apprentissages des élèves. Le thème central de travail choisi cette année est « Simuler la création d'un bureau de design mode/textile », dans un projet qui se fixe entre autres un objectif en forme de fil rouge transversal : « Le développement de pratiques de travail collaboratif ».

Construire des savoirs en instrumentant des espaces numériques

Le projet engagé repose, pour sa partie technique, sur la conception et la mise en ligne de blogs (espaces numériques d'apprentissage) conçus à partir d'un modèle scénarisé⁴. Pour la plateforme, la solution Wordpress⁵ en ligne a été retenue parce que c'est une solution libre, affranchie des contraintes publicitaires et disposant de nombreuses fonctionnalités favorisant le travail collaboratif (gestion des droits pour les tiers permettant de coder des articles⁶, de partager des articles sans avoir à les mettre en ligne). La prise en main est assez rapide même si elle nécessite un accompagnement⁷.

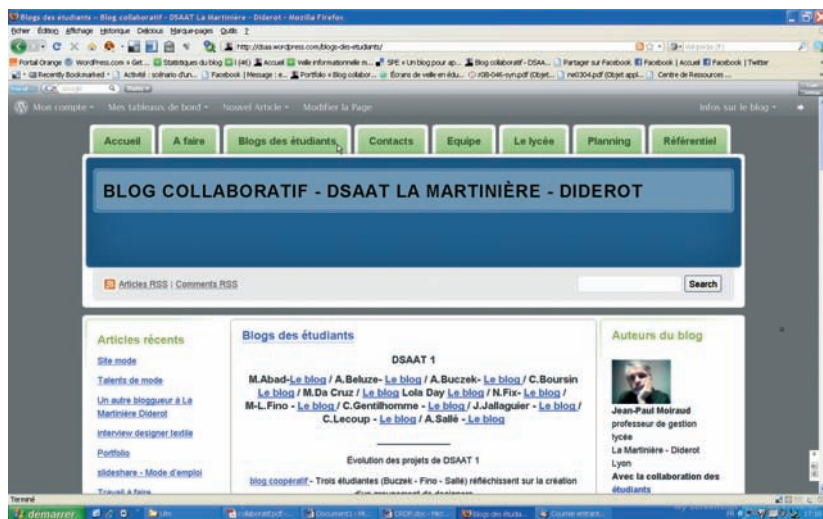
Développer le travail collaboratif grâce au numérique

Majoritairement, les élèves ont été formés dans un cadre classe où dominaient les pratiques transmissives. La méthode mise en place bouscule et dérange car elle remet en cause des années d'habitude, en tout cas pour les disciplines de l'enseignement général. Le travail collaboratif ne se décrète pas, c'est pourquoi le projet engagé comporte une phase assez lourde d'explications des enjeux et de définition des compétences à maîtriser, notamment celles de bas niveau⁸ (manipulation des outils).

Le projet se construit par articulation de plusieurs espaces numériques : le blog du professeur⁹, qui a pour but de guider les apprenants dans leurs apprentissages, et ceux des étudiants¹⁰, dans les-



1. <http://www.lamartinierediderot.fr/>
2. http://www.metiers.forthac.fr/forthac/php/metiers/metiers-fiche.php?_Fiche=257&_Page=1&_NbRep=14&_Branche=7&_Famille=3
3. http://www.metiers.forthac.fr/forthac/php/metiers/metiers-fiche.php?_Fiche=198&_Page=1&_NbRep=24&_Famille=1
4. <http://modeleudiant.wordpress.com/>
5. <http://wordpress.com/>
6. <http://dsaa.wordpress.com/2008/07/28/business-plan-simule/>
7. <http://dsaa.wordpress.com/2008/12/07/nouveau-wordpress/>
8. Jean-François Cerisier (université de Poitiers) « Culture numérique versus culture scolaire », *Administration et formation* n° 117, mars 2008, pp. 15-16.
9. <http://dsaa.wordpress.com>
10. <http://dsaa.wordpress.com/blogs-des-etudiants/>



Blog enseignant et blogs étudiants.

quels seront développés les projets de création et construits les savoirs et compétences¹¹ (objectifs du référentiel). Le blog, outil souple, léger, nomade, ubiquitaire, permet de travailler dans et hors la classe.

Outre les explications données en présentiel, une rubrique du blog professeur est entièrement consacrée à l'aide en ligne. Il est loisible de consulter un vade-mecum pour la maîtrise des différents outils collaboratifs (partage de marque-pages¹², veille technologique¹³, messagerie¹⁴, droits d'écriture sur les blogs¹⁵). L'utilisation des fonctionnalités du service en ligne *slideshare*¹⁶ permet d'insérer dans un billet de blog des diaporamas explicatifs d'assistance.

Des usages collaboratifs

Passé le cap des acquisitions des compétences de bas niveau, l'activité se veut résolument collaborative.

La collaboration thématique

Le premier thème de l'année avait pour objet de déterminer le statut juridique le plus adapté (entreprise individuelle, EURL, SARL...) à l'activité envisagée (bureau de presse mode, mode équitable, accessoires...). Les étudiants pouvaient constituer des groupes conformes à leur analyse sur les structures légales. Pour évoquer la problématique du groupement de designers, trois étudiants ont créé un blog¹⁷ leur permettant de coconstruire leurs savoirs sur une thématique précise.

La veille technologique

Le référentiel comporte une partie marketing et mode, c'est-à-dire la capacité de connaître la structure et la composition d'un marché. Mener à bien ce travail oblige les étudiants à élaborer un programme de veille automatisée et personnalisée. Chacun d'entre eux a mis au point, grâce à la solution Netvibes¹⁸, sa veille informationnelle. Le partage et la mutualisation des widgets¹⁹ entre étudiants permettent de construire de façon asynchrone et collaborative.

Un exemple de billet: « *Le travail de designer nécessite de s'informer sur les nouveautés, les actualités du secteur considéré. Il faut que le designer organise sa veille. Tout d'abord il faut concevoir, élaborer les axes de la veille. Ensuite, il faut trouver les stratégies technologiques. Netvibes est un outil (parmi d'autres) qui peut être utilisé pour organiser sa veille. Grâce à Netvibes, vous pour-*

*rez partager vos liens, coconstruire et travailler de façon collaborative lorsque vos sujets sont communs*¹⁹. »

Collaborer en ligne, confronter des idées

Ce travail de simulation génère en lui-même le besoin de collaborer (échange d'idées, coconstruction, débat). La structure technique du blog permet d'accorder des droits aux divers acteurs du projet. Chaque étudiant dispose d'un droit de contributeur sur l'espace de l'enseignant. Le travail de simulation crée des besoins de dialogue, la confrontation concept/réalité encourage le travail collaboratif.

En témoigne la rubrique Boîte à questions, où tout un chacun peut lancer un débat²⁰. « *Je voulais savoir s'il était possible d'optimiser à fond ce blog pour mettre en ligne mes projets et la communication de ma démarche de future designer. Mais je me suis dit que lorsque le blog sera référencé, c'est peut-être dangereux pour la protection de mes idées... Alors que faire?* » Aurélie B.²¹ – DSAAT 1. De même, il est loisible à chaque étudiant d'accorder des droits d'écriture sur son blog aux autres apprenants lorsqu'un sujet l'exige.

Travailler dans et hors la classe

Tel qu'il est envisagé dans cet enseignement, le travail collaboratif suppose que les acteurs s'impliquent pendant les périodes de cours mais aussi et surtout en dehors du lycée. Le projet s'enrichit à la condition que les étudiants soient en capacité d'effectuer un va-et-vient entre les concepts manipulés et les réalités de terrain.

À titre d'exemple, un exercice a été initié et consiste à interviewer des professionnels *free lance* de la sphère mode-textile. Les étudiants doivent analyser la mise en application sur le terrain des notions abordées en cours. « *Dans le cadre de la construction de mon projet professionnel et de la création d'entreprise, il est important de voir comment des créateurs indépendants ont créé leur structure, comment ils gèrent leur création, leur statut de designer textile, styliste, créateur... j'ai donc décidé d'interviewer Nadège Cézette, la styliste créatrice de la marque "EN BOBINE MOI"* ». Margaud A.²² – DSAAT 1.

Ou bien, à partir de douze travaux individuels, il s'agit de construire l'entrevue puis de définir un profil type du créateur d'entreprise: « *Lorsque vous aurez réalisé les 12 entretiens, vous travaillerez de façon collaborative et vous produirez un document commun de synthèse qui définira un profil type du designer créateur*²³. » L'enseignant.

Essaier le travail pédagogique dans des configurations professionnelles

Ce travail ne se limite pas à la seule sphère des apprentissages puisque d'anciens étudiants utilisent la méthode pour communiquer dans leur vie professionnelle.

À bien des égards le travail de designer est organisé comme un scénario d'apprentissage, avec le besoin de déterminer le contexte de travail, les acteurs, les outils et les ressources à produire. Un produit/service ne peut se finaliser qu'à l'issue d'une succession d'arbitrages.

En conclusion, le travail collaboratif est très exigeant, il demande aux acteurs du processus d'apprentissage d'être en permanence actifs, de modifier leurs habitudes, de mobiliser de nouvelles compétences (technologiques, juridiques, régulation, rédactionnelle). Il ne supprime pas les autres modes d'organisation dans la classe, ne bannit pas le transmissif. Il ne se substitue pas, il s'additionne. ●

11. <http://dsaa.wordpress.com/2008/12/26/competences-et-connaissances/>

12. <http://dsaa.wordpress.com/2008/11/10/delicious/>

13. <http://dsaa.wordpress.com/2008/11/18/veille-technologique/>

14. <http://dsaa.wordpress.com/2008/10/25/suivre-lactualite-dun-blog/>

15. <http://dsaa.wordpress.com/2008/10/15/la-boite-a-question/>

16. <http://www.slideshare.net/>

17. <http://dsaacollectiftextile.wordpress.com/>

18. <http://www.netvibes.com>

19. <http://dsaafix.wordpress.com/la-veille-informatique/>

20. <http://dsaa.wordpress.com/2008/11/18/veille-technologique/>

21. <http://dsaa.wordpress.com/2008/10/01/boite-a-questions/>

22. <http://dsaatabad.wordpress.com>

23. <http://dsaa.wordpress.com/a-faire/#janv>